

TERRALTO

AU SERVICE DES COLLECTIVITÉS ET DES TERRITOIRES

P.J. n°6.2

MODIFICATIONS DU PROJET SUITE A LA DISPENSE D'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE - EPANDAGE DES BOUES DE LA STATION D'ÉPURATION IRIS DES MARAIS A SAINT-MARCEL

Seine Normandie Agglomération



Octobre 2020

ENSEMBLE
vos projets prennent vie



SOMMAIRE

I. DISPENSE D’EVALUATION ENVIRONNEMENTALE	4
II. MODIFICATIONS DU PROJET SUITE A LA DISPENSE D’EVALUATION ENVIRONNEMENTALE	5
II.1. CARACTERISTIQUES DU PROJET DEPOSE A L’EXAMEN DU CAS PAR CAS	5
II.2. MODIFICATIONS INTERVENUES	5

I. DISPENSE D'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE

Le cadre général de la demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale est fixé réglementairement par l'**article R 122-3 du Code de l'Environnement**.

La demande d'examen au cas par cas n°2019-3384 relative au projet d'extension du plan d'épandage des boues de la station d'épuration Iris des Marais a été déposée et reçue complète le 12 novembre 2019.

La décision relative à cette demande a été rendue le 17 décembre 2019 par les préfets de la région Normandie et de la région d'Île-de-France.

Elle conclut que : « Le projet d'extension du plan d'épandage de boues de la station d'épuration Iris des Marais située sur la commune de Saint-Marcel, dans l'Eure, **n'est pas soumis à évaluation environnementale**. »

II. MODIFICATIONS DU PROJET SUITE A LA DISPENSE D'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE

II.1. CARACTERISTIQUES DU PROJET DEPOSE A L'EXAMEN DU CAS PAR CAS

GRANDEURS CARACTERISTIQUES	VALEURS
Superficie globale du plan d'épandage (surfaces mises à disposition)	5 964,2 ha
Superficie des parcelles aptes du plan d'épandage	5 576,5 ha
Production de boue à moyen terme (en matière brute)	4 726 tonnes
Production de boues à moyen terme (en matière sèche hors chaux)	942 tonnes
Production d'azote à moyen terme	65,7 tonnes
Nombre d'exploitations agricoles	44
Potentiel d'épandage de boues sur le périmètre	5 769 tonnes

Tableau n°1 : Grandeurs caractéristiques du projet déposé à l'examen au cas par cas

II.2. MODIFICATIONS INTERVENUES

GRANDEURS CARACTERISTIQUES	VALEURS
Superficie globale du plan d'épandage (surfaces mises à disposition)	5 466,7 ha
Superficie des parcelles aptes du plan d'épandage	5 128,5 ha
Production de boue à long terme (en matière brute)	3 700 tonnes
Production de boues à long terme (en matière sèche hors chaux)	743 tonnes
Production d'azote à long terme	52,2 tonnes
Nombre d'exploitations agricoles	41
Potentiel d'épandage de boues sur le périmètre	5 185 tonnes

Tableau n°2 : Grandeurs caractéristiques du projet déposé à l'autorisation environnementale

Depuis le dépôt du projet à l'examen du cas par cas, le 12 novembre 2019, des modifications sont intervenues :

- Retrait de 3 agriculteurs du plan d'épandage (SCEA Lenormand, EARL des Roses, SCEA du Clos Ribours).
- Corrections de petites erreurs sur certaines parcelles (distances d'isolement vis-à-vis des cours d'eau et mares essentiellement) et retrait de quelques parcelles présentant trop de vulnérabilité
- Retrait des communes situées dans les Yvelines et de la commune de Villegats.
- Estimation plus réaliste de la production de boue à long terme.

Les modifications intervenues depuis le dépôt du projet à l'examen au cas par cas ne sont pas significatives car :

- Aucune surface supplémentaire n'a été ajoutée,
- La surface apte à l'épandage a diminué ainsi que le potentiel d'épandage mais l'estimation de la production de boue a également diminuée. Le potentiel d'épandage reste bien supérieur à la quantité de boues prévue à long terme (5 185 tonnes de potentiel d'épandage contre une production de boues à moyen terme de 3 700 tonnes).



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRES D'AGRICULTURE
NORMANDIE

**Pôle régional Territoires
et Environnement**

**Chambre d'agriculture
de Normandie**

6 rue des Roquemonts
CS 45346 – 14053 CAEN Cedex 4

Votre contact : **Anne FREGER**
Conseillère environnement
anne.freger@normandie.chambagri.fr
02 35 59 44 82